23me Année — N° 5347 BURÉAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO 15 CENTIMES BUREAUX:RUE NEUVE, 17 Lundi 9 Décembre 1878

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Lafitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, le 8 DECEMBRE 1878

Bulletin du jour

S'il faut en croire une dépêche de Berlin, la Russie aurait informé le cabinet de Saint-James qu'elle resterait neutre dans le conflit entre l'Angleterre et l'Afghanistan, mais qu'elle était fermement décidée à faire occuper par les forces moscovites le territoire et la ville de Merv, si l'Angleterre annexait à ses possessions indiennes, une portion quelconque du territoire afghan.

On assure même que dans ce but, le gouvernement russe vient d'envoyer des renforts importants au général Lomakin, qui opère dans la direction de Balk, et pour ne pas perdre de temps, les transports de troupes ont eu lieu par Orenbourg et la mer Caspienne ; on évite ainsi un trajet qui, par terre, demanderait un mois de plus.

Les correspondances de Samarcande annoncent qu'on a installé dans cette grande ville, d'immenses magasins militaires pourvus de toutes les munitions et tous les vivres qui pourraient être nécessaires à une grande armée russe.

Ces mesures de précaution qu'on n'ignore pas en Angleterre, doivent donner à réfléchir aux chefs du cabinet de Londres.

Du reste l'enfant terrible de la presse moscovite, le *Golos* ne cache nullement les projets belliqueux qui doivent être appuyés par le parti militaire en Russie. Ce journal déclare que l'émir de l'Afghanistan n'aurait jamais osé résister à l'Angleterre sans y être encouragé et sans compter sur des secours de la part de la Russie.

Cet aveu est bon à enregistrer et il nous mettra probablement sur la voie d'un mystère qui préoccupe en ce moment les hommes d'Etat anglais. On sait qu'il y avait sur la frontière Afghane un corps d'armée russe qui avait été laissé sous le commandement du général Abramoff depuis le départ du général Kauffmann pour Saint-Pétersbourg, or on ignore ce qu'est devenu le corps d'armée qui n'est plus à son ancien quartier-général et beaucoup de journaux anglais insinuent que ces troupes pourraient bien s'être rapprochées de Caboul.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les canons pris par les anglais dans les défilés de Peïvas sont des armes rayées d'une grande précision, portant à 2500 mètres et dont la provenance russe n'est pas discutable.

Le bruit a couru hier, à Londres que l'Emir Shère-Ali aurait envoyé à Peiwas, au quartier général anglais, un général afghan chargé d'une mission conciliatrice, on ajoute même que le souverain de Caboul aurait adressé au major Cavaguari une lettre dans laquelle il offre de donner toute satisfaction aux anglais.

Aucune dépêche n'est venue confirmer ces nouvelles pacifiques, mais il résulte clairement des dernières dépêches de Lahore, autant que de la mauvaise humeur des journaux russes, que la victoire remportée par les Anglais dans les defilés de Gilwar a une importance réelle, tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral, car elle paraît devoir détacher de la cause de l'Emir, des tribus qui, jusqu'à présent, avaient marché d'accord avec lui.

Dans tous les cas, les Anglais ne paraissent guère disposés à aller de l'avant, tant qu'ils n'auront pas reçu des renforts suffisants pour frapper contre Caboul un coup décisif.

Les causes du socialisme en Italie.

(SUITE ET FIN)

La Lombardie est plus favorisée sous le rapport du climat et de la nature, mais l'impôt sur la mouture était pour elle une ruine, et il était temps que l'on y portât remède, car la misère qu'elle engendrait poussait à l'émigration d'une façon terrible, L'aliénation mentale y fait aussi de terribles ravages, et les fous sont, pour la plupart, des paysans que la faim, la misère et l'excès de travail ont livrés sans défense aux assauts de la pellagre :

Pour ceux qui ne connaissent point cette horrible maladie, il n'est pas inutile d'en donner une sommaire description. La pellagre débute par des maux de tête et des maux de reins, des fourmillements dans les extrémités, des aigreurs d'estomac. La vue se trouble, l'ouïe s'émousse, un tremblement d'abord interne, se manifeste ensuite extérieurement dans les mains et dans la langue. C'est une maladie généralement longue et lente qui quelquefois apparaît sous une forme aiguë pareille au typhus et devient immédiatement mortelle. Beaucoup plus souvent elle se manifeste par des accès qui durent des mois, se répètent avec persistance, épuisent le malade et le tuent définitivement en prenant la forme d'autres maladies. Très souvent elle engendre la folie également intermittente, avec toutes ses formes habituelles, parmi lesquelles dominent la mélancolie et l'idiotisme. La pellagre est héréditaire et se transmet tant du chef du père que de celui de la mère, directement, par génération alterne et par atavisme.

Les causes de ce mal sont surtout l'excès de travail dans les champs, sous un soleil ardent, les habitations malsaines et la malpropreté, la mauvaise nourriture, et par-dessus tout, l'abus du maïs comme nourriture, lorsqu'il a été altéré par l'humidité ou toute autre cause. De fait, cette maladie s'est montrée partout où s'est introduite cette culture, et elle a progressé, avec elle, ce qui est confirmé par toutes les observations recueillies dans le midi de l'Europe depuis la fin du siècle passé.

Dès 1830, la Lombardie comptait 20,000 de ces infortunés, ils dépassaient le chiffre de 38,000 en 1856, et depuis, le nombre a toujours été croissant, surtout dans les années de mauvaises récoltes.

Telles sont les causes, et nombreuses, d'une misère dont on ne pourrait se faire une idée chez nous et qui poussent le paysan au socialisme. Il ne manque plus à celui-ci qu'une formule, et il n'y a pas longtemps qu'il a failli la trouver :

Un charretier, de la partie la plus déserte et la plus misérable des montagnes méridionales de la Toscane, a tenté de la lui donner. Il a essayé de compliquer le communisme agraire l'organisation de la Camorra et de la Maffia du sud de l'Italie. Tous les journaux ont retenti de la tragique catastrophe qui a mis fin à la carrière du prophète Lazzaretti, de Grosseto. Je n'y insisterai pas, parce qu'il s'y mêlait un essai de rénovation religieuse qui n'est pas de l'essence du vrai socialisme. Sa formule légitime, si l'on peut employer une pareille expression, est le *nihilisme*, c'est-à dire la négation de tout sentiment religieux.

Le paysan italien n'en est pas encore là, mais la franc-maçonnerie bourgeoise qui l'exploite si cruellement, est en train d'abattre les seuls étais qui puissent inspirer quelque résignation au prolétaire, en lui prêchant de toute part l'athéisme le plus grossier, et lorsque le *galant homme* aura achevé cette œuvre de destruction sociale, qu'il a entreprise pour son profit particulier et pour se débarrasser de la suprématie du grand propriétaire, il verra tout à coup s'entr'ouvrir sous ses pieds ce gouffre révolutionnaire qui l'engloutira comme il a déjà englouti la bourgeoisie française du dix-huitième siècle.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 7 décembre

Présidence de M. GRÉVY.

La séance s'ouvre à 2 h. 40 m.

M. Richard Waddington adresse une question à M. Léon Say concernant les taxes municipales.

M. Léon Say répond que cette question sera résolue dans le prochain budget.

M. Cunéo d'Ornano adresse au milieu du bruit une question au gouvernement.

Il proteste contre la saisie du dernier numéro de la *Jeune garde*.

M. de Marcère répond qu'il est nécessaire de faire respecter la Constitution et les personnes.

Il ajoute qu'un dessin substitué frauduleusement à celui qui avait été soumis à l'estampille constituait une offense envers le maréchal et une attaque contre la constitution.

M. Cunéo d'Ornano demande si le gouvernement veut ressusciter les saisies administratives (Rumeurs à gauche.)

La Chambre continue la discussion de l'élection de M. le duc Decazes.

M. le duc Decazes dit que le rapport s'est trompé sur l'attitude du préfet des Alpes-Maritimes.

L'orateur déclare qu'il a accepté la candidature pour provoquer une manifestation éclatante des sentiments français.

Il ajoute que ce n'est pas le duc Decazes, mais le représentant de la France, qui a été élu à Puget-Théniers.

Il conclut en disant qu'il laisse la responsabilité à la Chambre, si elle veut dire aux populations qu'elles ont eu tort de nommer le ministre des affaires étrangères. (Silence).

M Albert Joly répond que l'élu de Puget Théniers n'est pas le ministre des affaires étrangères, mais bien M. le duc Decazes, se servant de sa situation pour le succès de sa candidature.

L'orateur raille M. le duc Decazes qui a accepté de rester ministre dans les cabinets successifs les plus contraires. (Applaudissements à gauche.)

M. Albert Joly reproche à M. le duc Decazes des compromissions honteuses avec les séparatistes sous les auspices de M. le duc de Broglie, alors garde-des-sceaux, connu par ses prévarications.

M. Albert Joly rappelle que M. le duc Decazes a publié en 1869 une profession de foi dans laquelle il protestait contre les agissements des fonctionnaires en faveur d'un candidat.

Il ajoute que la Chambre, en invalidant l'élection, appliquera simplement la jurisprudence de M. le duc Decazes. (Vifs applaudissements). Après une courte réplique de M. le duc Decazes, l'élection est invalidée par 376 voix contre 50

La Chambre discute l'élection de M. Paul de Rémusat à Muret.

M. Lenglé combat la validation.

Il s'attache à démontrer qu'il y a eu pression de la part de l'administration et demande que la chambre n'hésite pas à prononcer l'invalidation.

M. Paul de Rémusat expose que sa candidature n'a pas été officielle.

L'orateur déclare qu'il a toujours appartenu au parti libéral et qu'il appartiendra toujours à ce parti. (Applaudissements à gauche).

Quand M. de Rémusat descend de la tribune, M. Gambetta se lève pour le féliciter.

M. Fauré cambat la validation.

M. Chaix maintient les conclusions du rapport et dénie aux hommes du 16 mai le droit d'accuser l'administration républicaine.

L'enquête est rejetée par 343 voix contre 119.

L'élection de M. de Rémusat est validée.

M. Jozon dépose un rapport concluant à la validation de l'élection de M. Reille.

Le séance est levée à 6 h. 20

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Le secret de l'empesage des chaînes

Sous ce titre, nous lisons dans le *Guardian*, de Manchester, du 9 novembre, les détails d'un procès qui s'est déroulé à Rochdale, en Angleterre. MM. Stuttard, empeseur des chaînes (quel métier !) à Whithworth, ont reçu de M. Grindrod, manufacturier, des chaînes de coton à l'effet de les empeser. Les premiers, plaignants, réclament 6 livres sterling et le défendeur en réclame 20 d'eux, pour avoir mal empesé. En réponse au jugo, M. Stuttard expliquait en quoi consistait l'empesage. Il disait qu'on imprégnait la chaîne d'empois, consistant en farine, argile de Chine ou sel d'Epsom, de zinc, de magnésie chlorite et de colle forte. L'avocat du défendeur chargeait le plaignant de ce qu'il n'a mis que 70 à 80 p. c. d'empois aux chaînes au lieu de 120 p. c. Le juge demandait au plaignant quel était le maximum d'empesage ? Le témoin répondit : environ 130 p. c. (*witness replied about 130 per cent.*) Le juge lui demandait ensuite : combien a-t-on généralement l'habitude d'y mettre ? Le témoin répondit : 200 p. c., mais il n'en mettait jamais autant lui-même (*witness replied 200 per cent of size, but not at his works*). Engagé depuis 20 ans dans l'industrie, j'ai commencé, ajouta-t-il, par 5 p. c.; alors l'empois ne consistait qu'en farines, mais maintenant, je suis obligé d'y mettre des produits chimiques pour alourdir, car les manufacturiers demandent que la marchandise gagne n poids. Voilà la cause, s'écriait le juge, de la dépression actuelle de l'industrie cotonnière, en ajoutant qu'il était important que ce fait reçoive la plus grande publicité. Cependant, comme il a été prouvé que le plaignant n'a pas suffisamment empesé, le juge l'a condamné à partager la différence entre 20 et 6 livres sterling avec le défendeur

Voilà donc la fraude sanctionnée par la jurisprudence anglaise qui l'admet parce qu'elle est générale et passée dans les habitudes. Qu'en disent les seigneurs du libre échange ? D'ailleurs, M. Borain a déjà traité cette question dans son ouvrage : *Les énormités du libre échange anglais.* Livrer des marchandises frelatées à bon marché, au nom du libre échange, c'est voler tout à la fois le consommateur et les fabricants du pays qui accepte le libre échange avec l'Angleterre. Il n'y a pas un autre nom à donner à un pareil commerce. C'est la lutte des brigands contre un hon-

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 9 Décembre 1878.

— 36 —

L'INCENDIAIRE

PAR ÉLIE BERTHET

XV

LA PROTECTRICE

(Suite)

Elle lui fit quitter le chemin et l'entraîna vers des haies qui devaient dissimuler leur marche. On allait fort vite, à travers les champs cultivés et les vignes. Faquinette tenait le petit saltimbanque par la main et l'aidait à franchir les obstacles. Elle ne lui parlait pas, mais elle le regardait avec cette fixité qui causait tant de malaise à Zozo.

On se rapprocha ainsi de la rivière, dont les bords paraissaient fréquentés ; mais Faquinette n'alla pas jusque-là.

Elle s'engagea dans un sentier, tout hérissé d'orties et de chardons, et, au bout de quelques minutes, elle atteignit une ferme en ruines, inhabitée et inhabitable depuis longtemps. Des ormes et des noyers, qui l'entouraient, avaient poussé avec vigueur, couvrant de leur feuillage sombre des murs sans toit envahis par le lierre.

Ce lieu avait un sinistre renom dans le pays.

Vingt ou trente ans auparavant, la ferme appartenait à un pauvre diable de cultivateur qui, ruiné par plusieurs mauvaises récoltes consécutives, était tombé dans le désespoir et s'était pendu. Depuis cette époque, le bâtiment, déjà fort délabré, avait été abandonné par ses nouveaux maîtres. L'exploitation ayant été transportée ailleurs, les toitures s'étaient effrondées, on avait enlevé la plupart des matériaux, et les passants avaient achevé la destruction. Du reste, on parlait de revenants qui rôdaient la nuit autour des vieux murs, et les bonnes femmes du voisinage ne se seraient pas souciées de se trouver le soir auprès de ces ruines, qu'on appelait encore la Ferme-du-Pendu.

Peut-être la folle connaissait-elle cette légende; cependant elle continua de suivre le sentier, qui serpentait au milieu des décombres, et gagna une partie du bâtiment un peu moins délabrée que les autres. Parvenue à une porte basse, rongée de mousse, elle souleva le loquet et introduisit l'enfant dans une pièce, dépourvue de meubles, qui, seule, était restée debout. La fenêtre du côté du chemin n'avait plus de châssis vitré, mais un simple volet, qui tournait avec peine sur ses gonds criards.

Nous avons dit que la pièce était dépourvue de meubles; cependant, deux ou trois billots de bois tenaient lieu de siéges, et une dalle, scellée dans le mur, pouvait servir de table. Sur cette dalle étaient quelques fruits et un morceau de pain. Dans un coin, on voyait plusieurs faisceaux de ces chènevottes desséchées, dont Faquinette semblait faire la récolte lorsqu'elle avait rencontré le petit saltimbanque.

Le volet était ouvert en ce moment, il était facile de remarquer tous ces détails. Au premier coup d'œil, maître Zozo ne parut point ravi de l'asile qu'on lui offrait.

— C'est ici que vous demeurez ? demanda-t-il avec une légère grimace.

—Non, répondit Faquinette; j'y viens quelquefois, quand on me tourmente trop à la ville... Ici je puis faire ce que je veux, rire ou pleurer si j'en ai la fantaisie... Mais repose-toi... Si tu as faim, mange; voilà mon déjeûner.

Et elle désignait les frugales provisions déposées sur la pierre.

Zozo, dont l'appétit était excité par la fatigue, n'y mit aucune délicatesse ; s'asseyant sur un billot, il expédia gaillardement le déjeuner de son hôtesse.

— Celle-ci s'était assise en face de lui et son visage continuait à refléter les sentiments les plus divers. Tout à coup, elle dit :

— Petit, veux-tu que je t'appelle Jacques ?

—Appelez-moi comme vous voudrez, répliqua Zozo qui était en train de mordre à belles dents dans une pomme rouge.

— Jacques !.., Jacques ! mon petit Jacques ! s'écria la folle.

Et elle vint embrasser le prétendu Jacques, qui se laissa faire sans sourciller.

Comme il achevait son frugal repas, on entendit marcher dans le chemin désert qui passait devant les ruines. Faquinette courut à la fenêtre et vit l'Hercule qui rôdait d'un air irrésolu, se demandant sans doute si ces masures ne servait pas de retraite au fugitif. La folle fit un signe à Zozo, qui alla se blottir dans un coin. Quant à elle, se mettant à la fenêtre de manière à empêcher qu'on ne pût du dehors plonger un regard dans l'intérieur de la maison, elle attendit.

L'Hercule parut étonné en l'apercevant. Il demanda avec hésitation :

— Eh ! la bourgeoise, n'auriez-vous pas vu passer par ici un gamin qui s'est sauvé de chez nous ? C'est un mauvais sujet, dont sa mère et moi ne pouvons rien faire.... Voyez comme il m'a arrangé !

Et, soulevant son vieux feutre, il montra la blessure béante de son front.

— Il n'est pas votre fils, dit Faquinette précipitamment ; convenez qu'il n'est pas votre fils !

— Dites donc, la petite mère, qu'est-ce que c'est que ce genre-là ? Du diable, si vous n'avez pas une mouche dans le bonnet !... Mais que ce garnement soit mon fils ou non, l'avez-vous vu ?

— Ah ! vous l'avouez donc ? il n'est pas votre fils ! Alors, d'où vient-il ? On assure que vous autres, saltimbanques, vous achetez les enfants ou que vous les volez... vous avez volé celui-là, hein ?

L'Hercule hausse les épaules.

— Femme, dit-il, on ne répond pas à de pareilles insolences. J'ai un papier de la mairie qui prouve... Mais, tonnerre ! poursuivit-il en se redressant, je parie que vous avez vu mon chenapan et que c'est de lui que vous tenez ces balivernes ? Un coquin de valet, que j'ai renvoyé, les lui avait fourrées, n'est-ce pas ? et peut être vous l'avez reçu chez vous ?

En même temps, il essayait de voir par la fenêtre, qui était à hauteur d'appui.

Faquinette eut un mouvement de chatte effarouchée et allongea le bras, comme pour appliquer ses cinq griffes sur la figure de l'Hercule. Mais elle se ravisa et reprit du ton le plus patelin qu'elle put trouver :

—Vous ne m'avez pas comprise, mon brave homme ; je n'ai pas vu votre garçon ; j'ai voulu dire seulement qu'un fils capable de frapper son père était une chose monstrueuse, impossible...et et je ne pourrais jamais y croire.

Faquinette avait un air de candeur et de vertu indignée ; malgré sa folie, elle était la plus habile comédienne de cent lieues à la ronde.

L'Hercule fut complètement dupe.

— Ah ! comme ça oui, répliqua-t-il, quoique dans notre été il y ait souvent de mauvais gredins qui ne se gênent guère... Mais puisque vous n'avez pas vu mon fuyard, où pensez-vous qu'il est allé ?

— Eh ! sans doute là-bas, auprès de la rivière, où il y a des maisons.

— C'est possible, car je n'ai pas osé encore me risquer de ce côté... Il faut pourtant que je le retrouve, car... [illegible] de force à faire des *potins* du premier numéro... Bonjour.

— Bonjour l'ami ! dit doucement Faquinette.

L'Hercule s'éloignait ; mais il revint bientôt sur ses pas et reprit d'un ton grivois :

— Ah çà, la belle, est-ce que vous êtes seule dans cette masure ?

— C'est ma maison de campagne, répliqua la folle en minaudant ; je suis la femme d'un gendarme et j'attends ici mon mari, qui parcourt les environs avec deux ou trois autres.

— La femme d'un gendarme ! murmura l'Hercule.

Et il disparut aussi rapidement qu'une muscade entre les doigts d'un habile escamoteur.

Faquinette ne se gêna pas pour le saluer d'un éclat de rire, puis, quittant la fenêtre, elle se rapprocha de son jeune protégé. Il était toujours blotti dans son coin, immobile, l'oreille au guet.

— L'homme est parti, dit-elle ; mais sais-tu, Jacques, que tu es méchant ? Tu l'as abîmé... Ah çà, est-il vraiment ton père ?

— Non, non, s'écria Zozo avec énergie ; Rabat-Joie, qui m'aimait, m'a dit que Jérôme n'était pas mon père et que Marion n'était pas ma mère... que leur enfant à eux était mort et que moi...

— Alors, toi, qui es-tu ?

— Je ne sais pas. (*A suivre.*)